

La lettre de megève

L'Agriculture

p4

Logements permanents :
Où en est-on ?

p8

Audi FIS
Skicross
World Cup

p18

p14

Maison de retraite :
La force
d'un réseau

Rentrée scolaire ...

p20

SEPTEMBRE / OCTOBRE 2013



megève

La réforme des rythmes Scolaires

La réforme des rythmes scolaires connaît, avant même son application définitive, par toutes les écoles de France de regrettables effets. Entre errance des enfants dans une cour d'école sans surveillance adaptée, ateliers culinaires de bénévoles beaucoup trop gourmands favorisant la prise de poids, pertes inutiles de temps augmentant les tensions entre les enfants, planning bousculé des parents et coûts inconsidérés pour les Communes, la réforme qui visait à améliorer le rythme de l'enfant a montré de nombreux couacs préjudiciables aux enfants eux-mêmes.

Est-ce pour autant une mauvaise réforme ? Bien présomptueux celui qui peut avec exactitude dévoiler le résultat d'une initiative politique à moyen ou long terme. Comme celui d'ailleurs qui connaît avec certitude les résultats de son action avant même d'en poser la première pierre. Car, dans chaque action politique il y a les aléas, les circonstances, les ajustements, le schéma social qui va s'organiser autour, l'évolution des réglementations ou des moyens, toutes sortes de conditions qui vont faire évoluer cet "objet social identifié".

Et puis surtout **il y a le citoyen, acteur essentiel de la cité** qui va s'approprier l'initiative ou la dénoncer, qui va la faire vivre et **surtout l'adapter à ses propres besoins**.

Alors que reste-t-il au politique. Sans doute la vision, la volonté de faire évoluer la société. Mais alors, faut-il céder au nom d'une éphémère popularité ou d'une complexité, faut-il céder à la tentation de dimensionner une réforme en fonction du plus petit dénominateur commun, au lieu de tirer tout le monde vers le haut ? L'ambition d'un territoire n'est-il pas productif ? Au pire il profite à tous, au mieux il permet d'aller voir ailleurs pour réaliser que son pays possède bien des savoir-faire, des ressources et des qualités à préserver, valoriser et développer.

Maire
de Megève



Le Sommaire

4 à 7 DOSSIER :
L'Agriculture

8 à 9 DOSSIER :
Logements permanents

12 & 16 La Vie Locale

**17 La Vie du
Conseil Municipal**

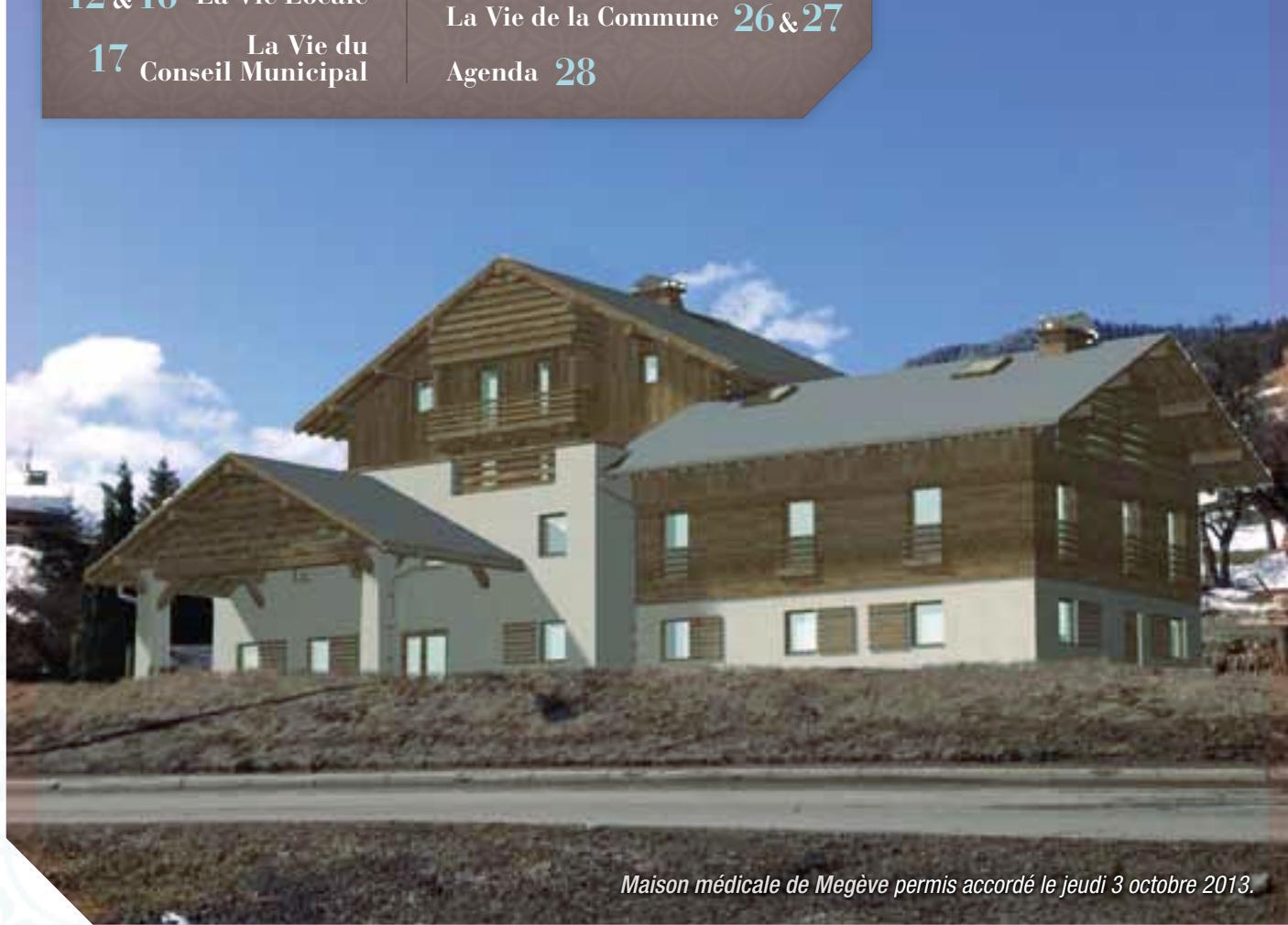
Les Sports 18 & 19

**Famille, Enfance 20 & 23
& Éducation**

**Mairie Pratique, 24 & 25
État Civil, Numéros utiles**

La Vie de la Commune 26 & 27

Agenda 28



Maison médicale de Megève permis accordé le jeudi 3 octobre 2013.

Agro-pastoralisme : les chiffres

- **2 700 hectares**
d'espaces verts privés et communaux, forêts, alpages et espaces agricoles.
- **40 exploitations agricoles** en activité.
- **870 unités gros bétail** recensés en 2009.

RÉPARTITION DES TYPES DE SOLS

- **Agricole** : 38,3 % en 1999 pour 37,1 % en 2012.
- **Naturel** : 53,3 % en 1999 pour 53 % en 2012.
- **Urbanisé** : 8,4 % en 1999 pour 9,7 % en 2012.



SUBVENTION MAINTIEN ET ENCOURAGEMENT À L'AGRICULTURE DE MONTAGNE	2010	2011	2012	2013
Dossiers de demandes éligibles	55	57	47	43
Montant total de la subvention communale en €	85 471	83 696	75 935	76 359

SUBVENTION SOUTIEN À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	2010	2011	2012
Dossiers de demandes éligibles	Subvention créée en 2011	1*	1
Montant total de la subvention communale en €		740	746

* Un seul agriculteur à Megève ayant la certification

L'Agriculture

MEGÈVE, UNE HISTOIRE D'ÉLEVAGE ET D'AGROPASTORALISME

En 1282, Béatrice de Faucigny octroie les franchises à Megève permettant ainsi la tenue de foires. Cette autorisation confirmée en 1578 par Jacques de Savoie, duc de Genevois-Nemours et baron de Faucigny favorise l'essor de l'élevage essentiellement : mulets, vaches, moutons et chèvres.

L'agropastoralisme devient rapidement le fondement de l'activité économique de Megève : fromages et céréales mais surtout l'élevage, activité pour laquelle la montagne offre de nombreux alpages.

Megève, terre d'élevage, travaille la laine et les fromages et s'oriente très tôt vers la production de mulets et chevaux qui devient rapidement la fierté de la Commune : fournisseur en juments de la cavalerie des ducs de Savoie puis en mulets de l'armée française.

C'est ainsi que Megève recensera plus d'une centaine de fermes, certaines datant aujourd'hui de plus de 300 ans.

PASTORALISME QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le pastoralisme est un système d'élevage extensif, où les troupeaux sont déplacés suivant les saisons pour suivre l'herbe. C'est le principal mode d'élevage en montagne.



MAINTENIR L'AGROPASTORALISME : LES DÉFIS DE NOTRE TERRITOIRE

L'essor du ski et du tourisme au début du XX^{ème} siècle n'a pas pour autant fait oublier les traditions d'agropastoralisme. Les différentes municipalités, conscientes de la complémentarité de ces activités ont toujours souhaité maintenir l'agriculture en soutenant la profession tant financièrement que dans l'organisation de manifestations, le respect des traditions, le maintien des infrastructures nécessaires et le développement de filières courtes...

Les subventions agricoles communales

Megève a attribué en 2012, 77 212 € d'aides aux exploitations agricoles sur son territoire qui sont calculées en fonction d'un nombre de points.

Les années 1970-1980 marquent le début des subventions. Elles sont mises en place non seulement pour aider les exploitations mais aussi pour assurer une "force de tonte" sur le territoire de la Commune et donc l'assurance du bon entretien des espaces par le biais de la pâture et de la fauche. Des primes supplémentaires sont versées en fonction des catégories de terrains (pas de pente, toutes pentes, très pentus..), la bonne tenue de la ferme, mais également des résultats aux concours afin de valoriser la qualité des bêtes. Depuis 2005 de nouvelles conventions sont mises en œuvre pour l'attribution de ces primes en accord avec le syndicat agricole.

Ces aides participent au maintien de l'activité et contribuent à valoriser les filières.

Le respect des traditions

Megève s'investit également dans l'organisation de manifestations agricoles : Concours au poulain, concours agricole de la race d'abondance, journées de l'alpage (25 000 participants sur 4 jours)...



Pour une Commune Station touristique, au-delà de rassembler ses agriculteurs, c'est également un moyen de faire connaître les spécificités de son territoire et l'identité de son terroir.

Ces manifestations permettent la survie et la protection de la pluri-activité, comme les calèches qui ne sont accessibles qu'aux agriculteurs.

“Un village c'est un organisme vivant, il est donc important de suivre son évolution. Pour ce faire la commune valorise le patrimoine. Les anciennes fermes non exploitées sont rendues vivantes, comme celle du Haut Val d'Arly. En revanche pour celles rachetées par des privés et transformées en habitations, la Commune reste vigilante au niveau de l'urbanisme pour conserver leurs spécificités qui sont également nos racines et notre histoire.”

Le Maire de Megève

Aujourd'hui certaines fermes évoluent également avec les modes de consommation : vente directe, goûter à la ferme, jardin pédagogique, label bio, ... autant de diversités à offrir au touriste comme au consommateur.

Les Alpages

Certains alpages sont confiés aux agriculteurs par le biais des conventions pluriannuelles de pâturage. Ces conventions garantissent à l'éleveur de pouvoir faire pâture les bêtes en saison, et permettent en retour à la Commune de s'assurer du bon entretien des espaces et de libérer plus de parcelles pour la fauche. La Commune possède deux alpages sur la Commune de Praz-sur-Arly, le CCAS et la maison de retraite en gèrent également.



Filière courte

Au cœur de nos montagnes, nous avons toujours su préserver la richesse de nos traditions et de notre patrimoine. Cet environnement si singulier, rythmé entre alpages, cols, plateaux et vallées a fait naître des gestes authentiques et un savoir-faire très particulier.

Convaincue que ce patrimoine doit être valorisé afin d'assurer sa pérennité, Megève a adhéré en 2009 au programme de coopération France, Italie & Suisse, ALCOTRA 2007-2013, à travers le projet "Saveurs d'Hauteur" du Plan Intégré Transfrontalier (PIT). Par ses nombreuses actions, ce projet apporte son soutien aux producteurs locaux en valorisant leurs produits, notamment pour les filières de transformation du lait et de la viande.



Megève s'engage également auprès des producteurs locaux avec le marché des producteurs locaux et surtout la valorisation des filières courtes : menus scolaires élaborés avec les produits locaux, valorisation des produits locaux auprès des restaurateurs.

L'Abattoir de Megève

Pendant longtemps, Megève a été la seule Commune de Haute-Savoie à maintenir son abattoir. En 2009 devant l'obligation de mise aux normes de cet outil, la Commune est contrainte de le fermer. Mais Megève s'investit auprès de la Communauté de Communes du Pays du Mont Blanc pour pouvoir préserver cet outil de travail, indispensable pour la valorisation des filières courtes locales.

Après 1 an de travaux financés par la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc et une fermeture prolongée, l'abattoir n'a pas encore atteint son seuil de rentabilité car le milieu est très concurrentiel et il faut regagner une clientèle.

La Société Anonyme Simplifiée (SAS) "Mont et Vallées" gère l'abattoir en collaboration avec la SAS Commerciale "Saveurs de nos montagnes". De nombreux restaurateurs se tournent à présent vers l'abattoir pour se fournir en viande labellisée "saveur de montagne" et un atelier de découpe propose ses services sur réservation aux particuliers et dans les points de vente.





Logements permanents : où en est-on ?

LES LOGEMENTS PERMANENTS DEMEURENT UNE VÉRITABLE PROBLÉMATIQUE DANS LES COMMUNES TOUCHÉES PAR UN FONCIER TRÈS RECHERCHÉ.

Entre volonté de conserver ou de transmettre son patrimoine, nouveaux arrivants ou foyers en recherche de logements, propriétaires soucieux de conserver la valeur de leur patrimoine, rareté du foncier, location saisonnière privilégiée sur la location permanente, les attentes comme les difficultés sont multiples.

Logements permanents : le casse-tête.

De nombreux programmes ont été initiés dans des secteurs divers : les Combettes, la Mottaz, route du Jaillet, le Golet, ou encore au Bandu. Tous ces projets ont dû faire face aux blocages liés au retrait du PLU en 2010 et à la réticence des riverains voisins.

Quelques exemples :

- **LE CURLING** : Préemption par la Commune d'un ensemble pouvant proposer 16 logements à l'année. Le propriétaire a préféré retirer de la vente son bien.
- **COMBETTES** : Le projet élaboré en collaboration avec la Société Halpades pour la création de 6 logements n'a pas abouti.
- **BANDU** : COS insuffisant et problèmes d'accès sur la RD 1212.

- Parcille Communale située au lieu-dit "LES RETORNES" : COS insuffisant et nécessité imposée par les services du Département de réaliser un rond-point pour près de 2 millions d'€.

Les RAISONS ? Les propriétaires riverains ont notifié leur intention d'attaquer la délibération accordant un "sur COS" (possibilité d'augmenter de 20% la surface à construire) et qui permettait ainsi la création de 6 logements au lieu de 4. Les 2 logements supplémentaires étaient essentiels pour l'équilibre budgétaire de cet investissement. La Société a dû renoncer et la Commune a dû verser un dédommagement de 40 000 € à la Société Halpades qui avait engagé les frais pour les études et le dépôt du permis.



Cassioz sur le bon chemin

Aujourd'hui 32 logements permanents (16 logements collectifs en locatif aidé et 16 logements collectifs en accession sociale à la propriété) sont en projets. 16 pourraient voir le jour rapidement en 2014 et les 16 autres après l'adoption du PLU.

Les recours

Le logement social à Megève a toujours su se développer en harmonie architecturale avec son voisinage. Cette harmonie participe à l'intégration de chacun.

Les recours envers l'implantation de ce type de logements ne sont pas forcément motivés puisqu'ils interviennent souvent en amont du dépôt de permis de construire.

La municipalité pourrait engager les études et le dépôt de ces permis. Mais il est évident que dans un contexte peu favorable, les lenteurs et les coûts sont augmentés, et les communes tenues par les appels d'offres ne

peuvent se désengager ou repousser les dépenses budgétaires aussi aisément qu'un privé.

De nouvelles dispositions

Le Conseil des ministres du 17 juillet 2013 a adopté une ordonnance relative au contentieux de l'urbanisme. Objectif : lutter efficacement contre les recours manifestement malveillants et réduire les délais de traitement des litiges dans le domaine de l'urbanisme.

Cette ordonnance est la concrétisation d'une des mesures du plan d'investissement pour le logement, présenté par le Président de la République le 21 mars 2013.

Autorisé à prendre des mesures législatives par ordonnances par la

loi du 1^{er} juillet 2013, le Gouvernement étudie actuellement une série de sept ordonnances pour faciliter la réalisation d'opérations d'aménagement et accélérer la construction de logements.

Le Saviez-vous ?

*Nombre de recours devant les juridictions : 25 000
à 30 000 logements par an*

*Impact économique :
15 000 emplois*

*Durée de la procédure :
1 à 2 ans si le requérant
est de bonne foi,
jusqu'à 6 ans s'il est
de mauvaise foi.*

Les services de la Commune de Megève alliés avec ceux de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc tentent actuellement de peser sur les services de l'Etat pour faire passer la Commune en zone B1 ou au moins la maintenir en zone B2.

Ces zones permettent de plafonner les loyers.

Compte tenu des tensions sur le marché immobilier, accession et location, cette demande permettrait de pouvoir modifier les plafonds des loyers passant de :

8,59 € / m² en zone B2
9,88 € / m² en zone B1

Cette mesure rendrait l'investissement locatif permanent plus compétitif sur le territoire de la Commune. À terme, plus d'investissements et surtout une remise sur le marché de la location permanente de biens aujourd'hui destinés à de la location saisonnière, voire vacants.



Un projet de loi qui pourrait faire débat

Un des projets de loi porté par le gouvernement est le reclassement automatique des zones classées comme "à bâtrir" il y a plus de 10 ans et qui ne font l'objet d'aucun projet d'aménagement en zones naturelles. Ce projet pourrait peser de manière conséquente et irréversible sur la transmission patrimoniale, l'urbanisation et l'avenir de nombreux propriétaires notamment les résidents permanents et les familles historiquement implantées sur la Commune.

Logements des saisonniers : Faire évoluer les idées reçues

Le projet de résidence hôtelière à vocation sociale (RHVS) pour répondre au besoin des logements saisonniers a rencontré de nombreux blocages tant au niveau des services de l'État que des propriétaires voisins craignant les nuisances. Cependant le drame de la Clusaz en 2012, qui a entraîné le décès de deux saisonniers dans leur camion, et les nuisances que peuvent entraîner l'installation sauvage de ces véhicules rappellent l'urgence de prendre des mesures adaptées.

Les services de l'Etat sont désormais attentifs à ces projets, dispositifs de résidences peu connus mais qui sont testés avec succès dans les Alpes.

En dépit de 2 projets n'ayant pu aboutir, l'implantation d'une résidence hôtelière de ce type demeure à l'étude par les services de la Commune au lieu-dit "les Retornes". L'expérience initiée entre la Commune et un propriétaire privé, ZAC du Gollet, a permis de louer pendant deux années 60 logements pour les saisonniers, avant la réhabilitation et la commercialisation du bâtiment.

Un investissement pas à pas

C'est par voie de préemption que la Commune complète son parc de logements permanents. Cela permet d'intégrer dans une copropriété un logement à loyer modeste pour favoriser l'implantation de familles en recherche de logement. Depuis 5 ans, 15 logements ont été ainsi achetés par préemption. Ces logements de 40 à 100 m² représentent un investissement moyen par logement d'environ 180 000 €.

Ils ont fait l'objet de travaux et d'une remise aux normes, ils complètent ainsi le parc immobilier de la Commune composés de 61 logements (CCAS et bien-indivis compris). Jusque-là réservé aux agents de la Commune, la municipalité a souhaité ouvrir l'attribution de ces logements à tous les actifs.

Aujourd'hui près de 40 % de ces logements sont occupés par des familles ne travaillant pas dans les services de la Commune.



La Vie Locale ...



PASS Scolaire - Pays du Mont-Blanc

Megève et la Communauté de Communes renouvellent l'initiative "Pass Scolaire Pays du Mont-Blanc" pour l'année 2013 / 2014.

Conditions d'accès : Pour cette année un effort financier supplémentaire est demandé aux communes et aux sociétés de remontées mécaniques qui vont prendre à leur charge l'augmentation du prix du forfait pour maintenir le coût à la charge des familles à 93 € comme l'année précédente.

Conditions d'obtention :

- Avoir 18 ans maximum dans l'année scolaire en cours, être étudiant de 18 ans ou lycéen redoublant de 19 ans,
- Être scolarisé au Pays du Mont-Blanc et / ou à l'extérieur du Pays du Mont-Blanc au cours de l'année scolaire en cours,
- Avoir au moins l'un des deux parents domicilié au Pays du Mont-Blanc,
- Ne pas bénéficier de gratuité sur un domaine concerné.

À partir du 19 octobre : retrait des bons d'échanges en mairies.

À partir du 26 octobre : achat des forfaits "pass Scolaire" aux remontées mécaniques.

Vis ma Station Les Coulisses d'une station

Vis ma station revient pour les vacances de la Toussaint ! Une fois encore les 12/18 ans vont pouvoir partir à la rencontre, sur le terrain, des professionnels de la montagne. Pour cette édition, toutes les équipes de la SEM des remontées mécaniques de Megève se mobilisent pour faire découvrir des métiers de la montagne :

- Préparation des pistes.
- Neige de culture (usine à neige et enneigeurs).
- Remontées mécaniques : installation, fonctionnement, exploitation, entretien.
- Vente et commercialisation du domaine skiable.
- Et toujours afterwork "cabaret" pour terminer la journée.

Inscription obligatoire directement en Mairie,
ou au 04 50 21 50 67 ou protocole@megeve.fr
ou encore sur Facebook vis ma station.



Enquête INSEE...

L'INSEE réalise actuellement sur la Commune de Megève des sondages sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Un enquêteur ou une enquêtrice peut vous interroger par téléphone ou par visite à domicile, dans ce dernier cas demandez qu'une carte officielle vous soit présentée.

En cas de doute, la Mairie répond à vos interrogations : 04 50 93 29 16



La France, 1^{ère} destination mondiale du ski en 2013

Une petite longueur d'avance !

Avec 57,9 millions de journées skieurs vendues, les domaines skiables français conservent en 2013 leur place de première destination mondiale du ski devant les USA : 56,9 millions et l'Autriche : 54,2 millions.

Une hausse de fréquentation de 5% qui s'explique par les conditions météo particulièrement favorables cet hiver 2013, avec un enneigement exceptionnel, dans tous les massifs en particulier au cœur de la saison où toutes les stations étaient ouvertes, à toutes les altitudes aux mois de février et mars. Le bon enchaînement des clientèles étrangères et françaises, a également contribué à ce bon résultat.

Un calendrier scolaire déstabilisant

Depuis la saison 2010/2011, le Ministère de l'Education Nationale a mis en place un calendrier différent, avec une période de travail rallongée entre Noël et les vacances d'hiver. Ce décalage reporte les vacances d'hiver et de printemps plus tard, ces dernières étant désormais placées en dehors de la saison touristique (à l'exception de quelques sites de haute altitude) : de mi-avril à mi-mai.

La fréquentation des vacances de printemps, estimée à 8% de la fréquentation annuelle avant 2010, n'est plus que de 2% !

Le raccourcissement de la saison d'hiver a pour conséquences :

- La réduction des contrats de travail saisonniers en station : 35 000 emplois menacés au mois d'avril.
- La réduction en cascade des droits au chômage de ces travailleurs et un effet inverse aux efforts de sécurisation des parcours professionnels saisonniers.
- Le renchérissement des prix, puisqu'il faut amortir les équipements sur des durées plus courtes, rendant l'accès aux sports d'hiver plus difficile pour les familles modestes.
- La mise en danger économique des stations de moyenne montagne (la fréquentation perdue en avril ne se reporte pas sur les autres périodes).
- Le renforcement de l'aléa climatique, la saison se jouant sur quelques semaines.
- La perte de compétitivité d'un secteur qui doit effectuer des investissements lourds, face à une concurrence internationale très forte.

Installations de remontées mécaniques :

Des prix à la hausse : + 68 % entre 2000 et 2009

À titre d'exemple un téléski débrayable coûte aujourd'hui 6 millions d'€ HT, un téléski fixe 2 places, 3 millions d'€ HT, un engin de dégivrage entre 200 000 et 300 000 € HT. À noter l'augmentation du coût des remontées mécaniques : par exemple, un téléski débrayable qui coûtait en moyenne 3,1 millions d'€ HT en 2000 (source ministère des transports) coûte en 2010 : 5,9 millions d'€ HT.

Une hausse des prix due au surcoût d'équipements de sécurité, mais aussi à la disparition des appareils les moins chers après la fusion des quatre grands constructeurs de remontées mécaniques en deux grands groupes mondiaux.

La montagne en mouvement

Intérêt intact du public pour les sports de glisse

La fréquentation des domaines skiables en France continue de croître de 1% par an en moyenne ces dernières années.

Les atouts des domaines skiables français :

1. Le prix du forfait français : le moins cher du monde à domaines skiables égaux.
2. La variété des domaines skiables accessibles en France.
3. Les très grands domaines skiables reliés à ski, spécificité française.

Maison de retraite : la force d'un réseau

Initier par Madame Raymonde Lavigne, Directrice de la Maison de retraite les Monts Argentés, jusqu'à son départ en retraite en juin dernier, l'intégration de l'EHPAD dans le réseau gérontologique de la vallée de l'Arve a marqué un nouveau tournant.

Si les modalités de prise en charge restent similaires, la maison de retraite profite désormais d'un véritable réseau gérontologique permettant ainsi d'offrir une véritable dimension sociale et sanitaire et l'accès simplifié aux différentes structures selon les étapes de vie. En lien étroit avec les autres EHPAD du secteur et les hôpitaux, les pensionnaires profitent d'une meilleure prise en charge, lorsqu'une hospitalisation temporaire peut s'avérer nécessaire à la suite d'une chute ou d'un problème médical par exemple.

Les conditions d'admission

La maison de retraite accueille toute personne de plus de 60 ans (possibilité de dérogation). Chaque dossier est étudié par une commission d'admission (composée du médecin, de la cadre de santé, de la directrice et de la psychologue). Les places sont attribuées au regard de l'état de santé, le niveau de dépendance (A noter que l'EHPAD ne peut assurer la continuité des soins 24h sur 24 ne disposant pas d'infirmière la nuit), et des places disponibles.

Dans tous les cas, le consentement de la personne est recherché (même si le dossier est déposé par un proche, le consentement de la personne est important). Les démarches peuvent être effectuées de manière anticipée (dossier de précaution).

Un refus n'est pas une situation figée. Il peut être lié à l'impossibilité pour l'EHPAD d'assurer la sécurité de la personne. Il ne faut pas hésiter à contacter la maison de retraite afin de communiquer toute évolution de situation éventuelle. Il est à noter que si nous acceptons toutes personnes quelles que soient leurs origines géographiques, une priorité est donnée aux personnes originaires de Megève et des communes avoisinantes.

L'EHPAD des Monts Argentés : un lieu de vie avant tout.

Des chambres individuelles et doubles pouvant recevoir 70 résidents dont 5 chambres destinées à l'hébergement temporaire. Une possibilité d'accueil de jour est mise en place.

- Médecin coordinateur : **Dr Gilles PONT**
- Cadre de santé : **Muriel SOCQUET-JUGLARD**
- Animatrice : **Mélanie SOCQUET**
- Chef cuisinier : **Philippe DAL ZOTTO**

Une cuisine interne, essentielle pour conserver le plaisir de la table et un mini bus pour favoriser l'ouverture vers l'extérieur et les échanges avec la collectivité (médiathèque, crèche...).

L'EHPAD s'attache au bien être de ses résidents, comme par exemple avec la création d'un salon de coiffure et encourage la personnalisation des chambres pour reconstituer une ambiance qui leur ressemble : effets personnels, meubles. L'EHPAD est un lieu de vie, c'est un nouveau foyer dans lequel le résident est acteur et doit se sentir chez lui. C'est un domicile à l'inverse de l'hôpital et l'enjeu pour l'équipe encadrante est de prendre en compte les besoins individuels, dans un lieu de vie en collectivité.

<http://lesmontsargentes.over-blog.com/>

Tél. 04 50 21 38 79



Suzanne COLOMBANI : Originaire de Marseille, cette jeune Directrice a toujours eu pour ambition de se rapprocher des montagnes, pour lesquelles une vraie passion est née lors de ses séjours de vacances dans le secteur. Elle s'y est donc installée depuis quelques mois avec son mari et son petit garçon Antoine 19 mois qui fréquente la crèche de Megève.

Après la Faculté de droit, et une spécialisation en droit de la santé, elle s'oriente vers un diplôme de directeur d'établissement et devient Directrice du service médico-social de rééducation et de réadaptation pour personnes déficientes visuelles du Vaucluse. Après un stage en 2008 auprès de Madame Lavigne elle prend la direction de l'EHPAD les Monts Argentés le 1^{er} juillet 2013 ainsi que le pôle gériatrie des Hôpitaux du Mont-Blanc, dont les EHPAD de Chamonix et de Sallanches.

« La particularité pour Megève : c'est l'amour de la montagne. En EHPAD c'est un véritable élément féderateur favorisant l'échange et l'épanouissement entre les résidents. Je souhaite avant tout prolonger l'action de Mme Lavigne, en impliquant le personnel et les résidents à travers des activités. Entre autres, Mélanie, l'animatrice des Mont Argentés multiplie les idées : pique-nique, sorties, ateliers, jardinage ou les olympiades, mises en place par Raymonde Lavigne, entre EHPAD du secteur du Mont Blanc.

Les EHPAD sont évalués, ils ne sont plus en dehors du temps. La Loi de 2002 qui réorganise le secteur social et médico-social, place le résident au cœur de sa prise en charge, et pour ce faire il faut l'intéresser, le motiver, lui donner les outils afin de s'épanouir dans son nouveau foyer.

Dans cette optique, la formation du personnel à la bien traitance tant physique que psychologique est primordiale. L'EHPAD peut s'appuyer sur le réseau gérontologique du haut de la vallée de l'Arve pour profiter des retours d'expérience. »



Stéphane MASSARD

Un nouveau directeur aux Hôpitaux du Mont-Blanc

À 53 ans, Stéphane Massard a pris la Direction des Hôpitaux du Mont-Blanc en février dernier et chapeaute le réseau gérontologique du haut de la vallée de l'Arve. Résident secondaire de longue date à Chamonix, il connaît bien les Aravis, où il venait en vacances enfant et conserve une affection particulière pour le secteur.

« En matière de gérontologie nous ne sommes plus dans un système isolé où chacun travaille dans son coin. Le réseau gérontologique du haut de la vallée de l'Arve, c'est avant tout un outil de travail pour tous les EHPAD qui peuvent ainsi profiter de la force d'un réseau pour les formations des équipes mais également pour la prise en charge des patients. Le retour d'expérience est la principale force du réseau qui permet d'avancer plus vite, mieux et donc d'améliorer les conditions de vie, de prise en charge et de respect de l'humain tout en s'appuyant sur les hôpitaux du réseau pour l'aspect médical ».



103 bougies

Le 27 août dernier, Agnès Socquet-Juglard, résidente de l'EHPAD Les Monts Argentés, a fêté ses 103 ans. La Commune a souhaité célébrer ce bel âge en sa compagnie avec un bouquet de fleurs et des gourmandises !

Les journées commerciales

La SEM des Remontées Mécaniques de Megève, Megève Parkings, le Palais des Sports et des Congrès et le SPA des Sports seront présents lors des journées commerciales d'automne qui se dérouleront du 1^{er} au 3 novembre 2013 au Palais des Sports de Megève.

Forfaits de ski, abonnements aux espaces du Palais des Sports ou encore au SPA des sports seront disponibles à des tarifs spéciaux disponibles uniquement lors des journées commerciales. Rendez-vous sur le stand ! Et découvrez les nouveautés comme les abonnements Palais-Parking.

La régie des parkings propose désormais des ventes en ligne sur le site www.megeve-parking.fr par conséquent les abonnements peuvent être renouvelés directement par internet, inutile de vous déplacer aux journées commerciales.

Retraite C'est prévu pour demain !

À partir du 1^{er} janvier 2014 votre retraite complémentaire sera versée chaque mois !



QUI ?

Vous êtes concernés si vous percevez :

- Une **retraite complémentaire Arrco**, et si vous étiez cadre, une retraite Agirc.
- Une **pension de réversion Arrco**, et éventuellement une pension de réversion Agirc.

Si vous percevez plusieurs retraites complémentaires de caisses différentes, c'est en principe l'ensemble de ces retraites qui seront versées chaque mois à partir du 1^{er} Janvier 2014. Les retraites versées annuellement ne sont pas concernées par le paiement mensuel.

COMMENT ?

Jusqu'à la fin de l'année 2013 rien ne change. Si vous percevez une retraite tous les trimestres, votre dernier versement trimestriel aura donc lieu en octobre 2013. Le 1^{er} janvier 2014 vous passez au paiement mensuel, c'est automatique, aucune démarche à effectuer.

QUAND la retraite mensuelle sera-t-elle versée ?

Les caisses de retraite mettent en paiement les retraites complémentaires le premier jour de chaque mois.

À prévoir : si votre compte bancaire fait l'objet de prélèvements automatiques (assurance santé, charges de copropriété...) veillez à ce que le calendrier de ces prélèvements soit compatible avec les nouvelles dates de versement de votre retraite.



Skiez pour 29,90 € la journée*

Cette année profitez des préventes de la SEM des remontées mécaniques de Megève ! forfaits.megève.com

Avant le 15 novembre, la SEM des remontées mécaniques propose des tarifs avantageux sur des forfaits et package :

- **Forfait évasion SPORT**
Saison : 669 € au lieu de 892 €.
- **Forfait évasion SKI**
Saison : 571 € au lieu de 762 €.
- **Forfait évasion SPA**
Année : 1169 € au lieu de 1600 €.
- **Forfait évasion FORME**
Année : 895 € au lieu de 1170 €.
- **Et pour les PIÉTONS** Un forfait sur mesure : 7 jours non nominatifs et non consécutifs à utiliser été ou hiver à 78 € soit 11,15 € la journée.

* Pour l'achat de 7 jours non consécutifs.

La Vie du Conseil municipal

MEG BUS Fréquentations records & nouveautés pour cet hiver !

La fréquentation record des navettes skieurs cette année montre l'évolution des habitudes. L'extension du stationnement payant nouvelle et la redéfinition des lignes a contribué à augmenter de 73 % la fréquentation de certaines lignes cet hiver (2 000 skieurs jour sur la ligne Mont d'Arbois - Cote 2000) et de 64,48 % la fréquentation globale cet été. Cette affluence record va permettre d'envisager des nouveautés pour cette année. 2 arrêts supplémentaires, l'un au niveau de la RD1212 en amont du rond-point du palais des sports pour améliorer la desserte des riverains et hôtels du secteur, l'autre au niveau de la rue du Beausoleil, à proximité de la maison de retraite.

En outre les horaires seront modifiés pour permettre aux actifs de se rendre sur leur lieu de travail : 1^{er} départ des lignes Rochebrune et Cassioz à 8h30. La rotation du Mont d'Arbois sera également améliorée afin de permettre une arrivée en centre-ville pour 9 h maxi.

Une étude est actuellement en cours pour améliorer la dépose et le stationnement des bus au niveau du parking de l'autogare, si possible dès cet hiver.

Meg-bus :

- Coût environ 860 000 € par an pour la collectivité. Un marché en baisse, négocié pour 7 ans avec l'entreprise Borini et un niveau de service en hausse pour le confort des usagers.
- Une application smartphone pour connaître les temps d'attente et heures d'arrivées.
- Des panneaux de signalétique pour les temps d'attente.
- Un site internet meg-bus.com

Expression politique...

du groupe Tribune majoritaire

La municipalité a souhaité s'associer à l'initiative "Octobre Rose" initiée par le Comité Féminin pour le Dépistage du Cancer du Sein. Le bâtiment de la Mairie est éclairé en rose durant le mois d'octobre et des petits rubans roses sont disponibles en Mairie. D'autre part le conseil municipal a souhaité contribuer à l'initiative des Roses Mécaniques, équipage de Véronique Touret, gérante de la brasserie centrale, qui participe au trophée Rose des sables qui se déroule du 10 au 20 octobre 2013 et dont la philosophie est avant tout l'acheminement des dons à destination des enfants défavorisés du sub sahara.

C'est avec la même conviction que Megève a toujours su s'investir pour l'amélioration du cadre de vie avec le portage des repas, le transport à la demande, le Facilibus avec la Communauté de Communes Pays du Mont Blanc, les après-midi bleus, le repas des anciens, les sorties des ainés, les colis de noël, l'amélioration de l'accessibilité, les mises aux normes des bâtiments communaux, ... pour rester à l'écoute de chacun, attentive aux besoins de chaque période de la vie et surtout pour conserver ou retisser ces liens qui nous unissent.

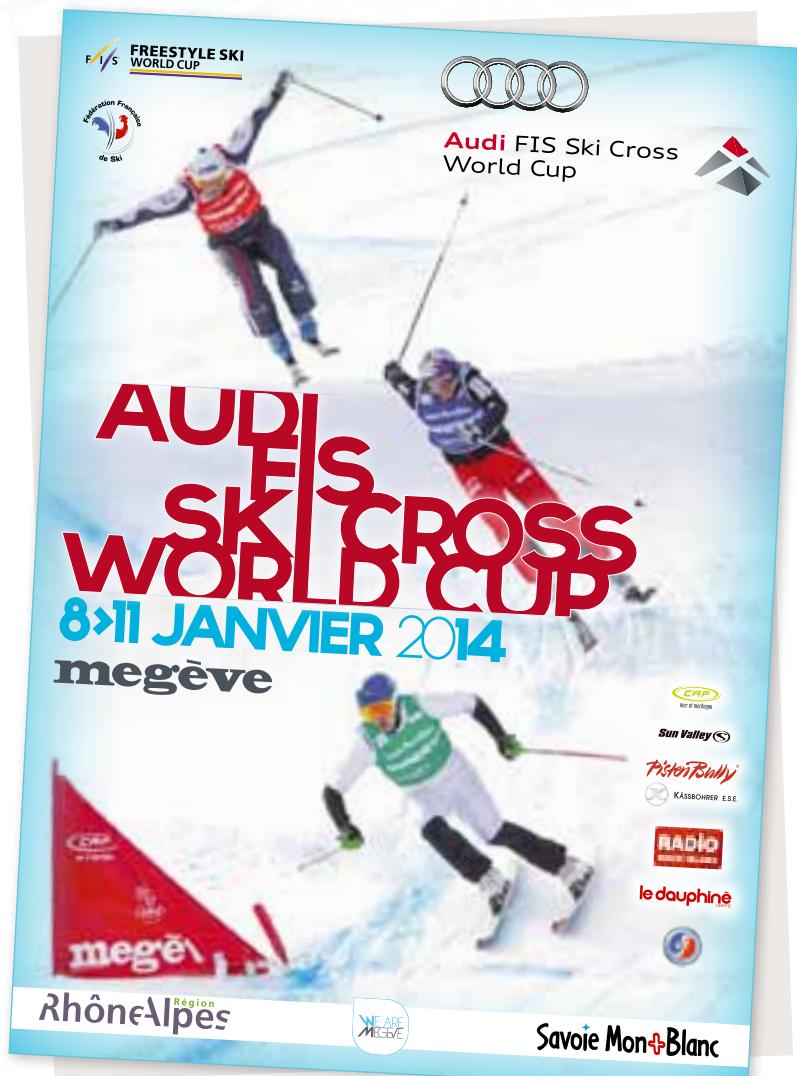
Chaque action, chaque petit pas est un bout de chemin que nous faisons ensemble, car une société c'est aussi prendre en considération les faiblesses et les attentes de chacun pour favoriser le savoir vivre ensemble au détriment du chacun pour soi.

Tribune du groupe minoritaire

Des questions que chacun est en droit de se poser:

- Pourquoi une telle débauche de travaux actuellement ?
- Pourquoi tant de projets coûteux qui vont hypothéquer les investissements futurs, quelle que soit la prochaine municipalité ?
- Comment se fait-il que le PLU ne soit-il pas encore abouti ? Pour mémoire, le PLU avait été attaqué sur le fond et non la forme. Des communes voisines aux contraintes similaires aux nôtres y sont parvenues dans le même temps. Serait-ce en lien avec une échéance prochaine ?
- La municipalité se félicite de la progression des résultats de la SEM (+5,2 % de fréquentation). Comment se traduit ce résultat dans le chiffre d'affaire ? Comment nous situer par rapport aux communes voisines ?

Les Sports



Des évènements majeurs pour Megève et le Club des Sports pour lesquelles toutes les forces vives de la station seront sollicitées pour communiquer, accueillir, préparer les pistes et proposer aux athlètes le meilleur, et enfin offrir un spectacle de haut niveau.

Nous avons besoin de bénévoles prêts à participer à toutes ces éditions, leurs expériences, chaque année renforcée, sera le gage de la réussite de l'excellence des épreuves mégevannes et de la pérennité du circuit mondial sur nos sites.

Bénévoles : Renseignements et déclaration d'intention.

Club des Sports - Rue de la Poste

info@csportsmegève.com / Tél. 04 50 21 31 50

Audi FIS Skicross World Cup

À près l'édition 2012 des Finales de la Coupe du Monde de ski de bosses et janvier 2013 l'organisation de l'Audi FIS Skicross World Cup, Megève s'inscrit dans la durée au calendrier international en étant hôte d'épreuves mondiales de ski sur plusieurs années.

L'Audi FIS Skicross World Cup s'installera à la Cote 2000 et dans le village les **8, 9, 10 et 11 janvier 2014**.

Puis du 17 au 22 Mars 2015, les Finales Audi FIS Skicross World Cup et Finale Freestyle Bosses Dual. Un moment fort avec les arrivées de toutes les épreuves dans la même "raquette". Et encore, L'Audi FIS Skicross World Cup du 10 au 13 Janvier 2016.

• ERRATUM •

Nous présentons nos excuses à Pauline Grosset-Grange et à sa famille pour notre erreur de patronyme lors de la dernière Lettre de Megève, dans l'article consacré à l'équipe féminine de football.



Festi'Nordic

LA CANDIDATURE DE MEGÈVE A ÉTÉ RETENUE POUR
L'ORGANISATION DES "FESTI NORDIC" CET HIVER.

Avec ses 33 kilomètres de piste et son label "3 sapins", le domaine de ski de fond de Megève a su séduire les organisateurs du Festi'Nordic, qui ont décidé d'intégrer, pour cette année 2013, la Commune de Megève à leurs journées découverte. L'occasion pour Megève de valoriser son espace nordique et l'ensemble des acteurs qui contribuent à son développement, notamment le service montagne, gestionnaire de cet espace.

Rendez-vous le dimanche 9 février 2014, pour venir à la découverte des activités nordiques : initiation ski nordique & skating, biathlon, et participer à de nombreuses activités : traîneaux à chiens & canirando*, randonnée nordique, ski joëring*, luge, balade en raquette, ...

Au programme de la journée, des **activités spécifiques** pour les plus grands et les plus petits :

* Sous réserve de faisabilité.

[Pour tous] 10h00 / 16h00

Initiation ski nordique & skating, initiation biathlon, initiation & démonstration handisport.

Accès initiation libre et gratuit : Sur inscription.

[Pour Elles] **13h30 / 14h30 :** Découverte du *circuit training* et de l'espace *fitness* du Palais des Sports avec un coach personnel pour préparation à l'effort.

15h00 : Initiation ski de fond et biathlon avec un moniteur sur les pistes autour du Palais des Sports.

16h30 : Collation "manger bouger" au Sport's Bar.

17h00 / 18h30 : Parcours forme et bien-être au *SPA des Sports* (jacuzzi, bains, hammam, sauna, tisanerie, espace relaxation et accès espace aquatique du Palais des Sports).

35 €/ personne.

Plus d'information

sur cette journée

FESTINORDIC
au 04 50 21 05 24

[Pour les jeunes] **13h00 / 14h30 :** *Initiation Biathlon et Ski de fond* avec les moniteurs, les entraîneurs du Club des Sports et les jeunes athlètes.

14h30 / 16h00 : Découverte des ateliers "**métiers de la montagne**". Ateliers par petits groupes avec mise en situation et approche technique des différents métiers.

16h00 / 17h30 : Goûter festif à la Livraz avec animation DJ.

5 €/ personne.

Famille, Enfance & Éducation

Rentrée Scolaire...

Le service restauration comptabilise **978 élèves inscrits** en restauration soit une moyenne de **940 repas par jour**.

Le Portail Famille : Gérez en toute simplicité les activités de vos enfants sur le portail famille (restauration scolaire / périscolaire / accueil de loisirs / bus scolaire).

Lancé en 2012, le portail famille remporte un franc succès. Accessible depuis le site internet de la Mairie de Megève, toutes les familles ont reçu leur code de connexion au cours du mois de septembre.

Le portail famille permet aux parents de dématérialiser les démarches concernant la restauration scolaire, le périscolaire, l'accueil de loisirs, le bus scolaire. Une simple inscription suffit et chaque famille peut tout gérer, 7/7 jours et 24/24 heures, depuis n'importe quel ordinateur :

- Incrire ou désinscrire son enfant en ligne, au coup par coup, ou à l'année pour l'accueil du matin ou du soir, la restauration scolaire, l'accueil de loisirs du mercredi.
- Payer ses factures en ligne de façon sécurisée.
- Consulter ses historiques, modifier ses contacts et données personnelles.

DÉBUT 2013, UNE APPLICATION SMART PHONE SERA POSSIBLE POUR ACCÉDER AU PORTAIL FAMILLE

Pour toute question, vous pouvez contacter le service au 04 50 21 24 14.

Accueil des sportifs sur des horaires adaptés

Le service restauration aménage ses horaires et ses ouvertures aux élèves sportifs. En effet dès le lundi 26 août, les 50 skieurs du Collège Saint Jean Baptiste ont repris leur scolarité. Tous les lundis, les hockeyeurs sont accueillis à 14h. Le jeudi, ce sont les nageurs qui se restaurent à 13h15.

Le jeudi, afin d'éviter des files d'attente importantes par rapport aux emplois du temps des collégiens, le service accueille une classe à tour de rôle au self du rez de chaussée.

Animations au restaurant

Un menu “100% Megève” a été servi avec salade verte et tomates du Jardin de la Mottaz, un émincé de boeuf de l'abattoir de Megève (race Abondance), des pommes de terre vapeur Bio fournies par la Farandole de Passy, un yaourt “nature” de La Ferme de Joseph accompagné de confitures produites par Jean François Fayolle venant en remplacement de coulis industriels. La 2^e édition “des extras Légumes” est lancée pour les élèves des classes élémentaires. Afin d'allier jeux et goûts, le petit gourmand ayant mangé ses légumes est récompensé par un autocollant qu'il peut coller dans un livret “collector” ou échanger avec ses camarades.

Les élèves peuvent déposer leurs suggestions par écrit dans la **Boîte à Idées**, en mentionnant leurs noms et prénoms s'ils souhaitent que nous échangions de vive voix.



Les **Grands Chefs** de Megève participent à la "Semaine du Goût"

Le groupe SIBUET représenté par M^{me} Marie-Geneviève Socquet-Delacquis propose un atelier de création aux Fermes de Marie et une invitation à déjeuner aux petits apprentis élèves des classes de CM2 des écoles "Henri Jacques Le Même" et "Saint Jean-Baptiste", le jeudi 17 et le vendredi 18 octobre.

M^{me} Ameline Boissière du Fournil de Megève accueille les enfants des classes de cours préparatoire pour visiter l'atelier de fabrication et mettre la main à la pâte, de 9h30 à 11h, pendant les 4 jours scolaires du 14 au 18 octobre.

Au service restauration de la Commune, les papilles des gourmets sont stimulées par des plats originaux, riches en saveurs : Houmous, Panacotta au spéculos, Poire chocolat, Cassolette de Saint Jacques, civet de sanglier.

VIVE LA SEMAINE DU GOÛT !!!

La Restauration en quelques chiffres

ADULTES

- La moyenne est de **345 repas / mois.**

ACCUEIL DE LOISIRS

- **400 repas enfants** ont été servis en juillet et 60 repas encadrants.
- **379 repas enfants** ont été servis en août et 59 repas encadrants.

Anne Magnin, la diététicienne va réaliser de multiples interventions dans les classes primaires pour sensibiliser les enfants aux saveurs et aux goûts.

L'Hébergement en quelques chiffres

- Une quarantaine de jeunes joueurs de **Hockey du Mont-Blanc** séjournent à la Fondation Morand Allard du 30 octobre au 2 novembre 2013.
- Les athlètes d'**Annemasse Natation** logent à la Fondation Morand Allard du 28 octobre au 1^{er} novembre.

Hébergement en cours

Le service hébergement s'est doté d'un nouveau logiciel de réservation et de facturation, plus accessible avec une connexion internet, un partage de l'information sans contraintes, **UN SYSTÈME ÉVOLUTIF ET RÉACTIF**, une optimisation à terme des réservations directes.

L'achat des **FORFAITS DE SKI** et du "**PACK MEGÈVE**" pour la clientèle de groupe de la Fondation sera accessible par le site de la SEM dès la saison hiver 2013-2014, une façon d'optimiser le service rendu.

NOUVEAU



2 NOUVELLES PLAQUETTES "édition" 2014 pour l'hébergement et les stages sportifs sont à retirer au service hébergement.

Formation approfondissement BAFA à Megève (Toussaint)

Du lundi 21 au samedi 26 octobre 2013, a eu lieu le stage d'approfondissement BAFA dans la salle périscolaire de l'école élémentaire Henry Jacques Le Même.

Dans un premier temps, les animateurs stagiaires font un bilan de leur stage pratique effectué, pour la plupart, cet été à l'Accueil de Loisirs du Service Enfance de Megève.

La formation porte sur le thème « créer et animer des activités manuelles et techniques » auprès des groupes d'enfants de tous âges.

La thématique est appropriée pour les animations des temps périscolaires du soir et du midi. Elle permettra aussi de mieux préparer l'encadrement des activités proposées lors des nouveaux rythmes scolaires.

Une fois cette étape validée, les participants obtiendront leur diplôme BAFA favorisant ainsi leur polyvalence dans certains secteurs de l'enfance (ALSH - Périscolaire - Écoles). Notamment, les agents de la collectivité concernés par cette formation, peuvent suivre l'évolution de l'enfant et devenir ainsi une personne de référence.



Camp NATURE Eté 2013

POUR LA 1^{ère} FOIS, CET ÉTÉ,
LE SERVICE ENFANCE A ORGANISÉ UN
MINI CAMP DE 4 JOURS ET 3 NUITS
AU "FESTIVAL AU BONHEUR DES
MÔMES" DU GRAND-BORNAND.

Cette sortie a eu un franc succès auprès de 8 enfants âgés de 8 à 12 ans

fréquentant régulièrement l'Accueil de Loisirs. L'objectif de ce mini camp était de favoriser l'épanouissement personnel et de développer l'autonomie de chaque enfant au sein d'un groupe, hors du cadre familial.

Accompagnés de leurs animatrices, Karine et Lucie, ils ont dormi dans un gîte à proximité du site. Avec enthousiasme, les 8 copains ont assisté aux différentes manifestations : spectacles de rue, défilés, fabrication de fromage, travaux sur mini-chantier, expositions... Les amusants souvenirs racontés par les petits aventuriers à leur retour à Megève, leurs mines souriantes et radieuses ont montré que l'expérience s'est révélée très enrichissante.

L'objectif a été atteint, nous ne manquerons pas de renouveler cette action !



Livraison des repas par les **Hôpitaux du Mont Blanc**

Depuis le lundi 30 septembre, la cuisine centrale des Hôpitaux du Mont Blanc fabrique et livre les repas en liaison froide. Les points forts de ce nouveau fournisseur sont :

- **une restauration équilibrée** (4 diététiciennes) et adaptée à l'âge des enfants,
- **une restauration saine** : produits de qualité issus de filières contrôlées, dont une grande majorité est achetée par l'intermédiaire du Groupement Rhône-Alpes (Savoie-Haute-Savoie-Isère-Ain-Rhône-Loire-Dôme-Ardèche) Alimentation et diététique (GRAAL),
- **un respect de la saisonnalité**,
- **un engagement pour les filières agroalimentaires biologiques** (un produit par jour) et **les viandes d'origine française**.

ATTENTION TRAVAUX ESPACE FILOUS : déplacement à la micro crèche du groupe des bébés au retour des vacances de Toussaint.

Afin d'aménager une nouvelle cuisine, respectant les normes sanitaires (H.A.C.C.P), les enfants du groupe des Filous seront accueillis sur le lieu d'accueil des Bouts (1^{er} étage). Les enfants du groupe des Bouts seront eux accueillis à la micro crèche des Fripouilles.

Les travaux débuteront le mardi 12 novembre. La date prévisionnelle de fin des travaux est fixée pour le 29 novembre 2013.

Nous sommes conscients des perturbations que ces travaux vont générer pour votre organisation familiale, néanmoins, ceux-ci vont contribuer à une nette amélioration des qualités d'accueil de vos enfants et des conditions de travail de nos animatrices.

Mini-golf : **Ouverture** vacances de Toussaint



inscriptions activités enfants

Le traditionnel rendez-vous de début d'année au Palais des Sports s'est déroulé le lundi 9 septembre. Les animateurs et professeurs étaient là pour répondre à toutes les interrogations des parents sur les futures activités de leurs enfants !

Pas moins de 14 activités étaient représentées. Des nouvelles propositions ont été formulées cette année sur Megève, à l'image de l'activité dessin et l'activité baby danse pour les tous petits !

Résultats de l'enquête service "petite enfance"

51 familles sur 109 ont répondu au questionnaire, soit 47% de réponses. Nous remercions les parents pour leur participation. La note moyenne attribuée au service est de 8,5 sur 10.



Mairie de Megève

Du lundi au vendredi
(8h - 12h / 13h - 17h).
mairie.megeve@megeve.fr
www.megeve.fr

- **Permanence ÉTAT CIVIL :**
Le samedi (9h - 12h).
- **URBANISME :**
Du lundi au vendredi (9h - 12h).
Tél. +33 (0)4 50 93 29 29

Police Municipale

- Tél. +33 (0)4 50 93 29 22
- **OBJET TROUVÉS :**
Tél. +33 (0)4 50 93 29 22
 - **INTERVENTIONS D'URGENCE :**
Tél. +33 (0)6 16 58 03 87

Régie Municipale des Eaux

Tél. +33 (0)4 50 91 09 09

Palais des Sports

- Tél. +33 (0)4 50 21 15 71
- **Service ACTIVITÉS JEUNESSE et SPORTS :**
Tél. +33 (0)4 50 21 59 09
 - **HALTE GARDERIE, CENTRE DE LOISIRS Service ENFANCE :**
Tél. +33 (0)4 50 58 77 84

Gendarmerie & secours en montagne

Tél. 17 ou 112 (pour les portables)
ou +33 (0)4 50 91 28 10

Pompiers

Tél. 18 ou 112 (pour les portables)

SAMU Tél. 15

EDF Tél. 09 69 32 15 15

Bureau de Poste

Du lundi au vendredi (9h - 12h15 et 14h - 17h) et samedi (9h - 12h)
Tél. +33 (0)4 50 93 26 81

Déchetterie

Ouverte tous les jours de 8h15 à 18h15 (fermée de 11h45 à 13h30).
Fermée les dimanches.

Tél. +33 (0)4 50 21 26 05

Mairie Pratique, État Civil, & Numéros Utiles

Le Facilibus



Depuis le 2 septembre, un service de transport à la demande a été mis en place par la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc : le Facilibus. Ce service fonctionne uniquement sur réservation : un minibus vient chercher l'usager à l'arrêt le plus proche de son domicile pour le déposer à un autre arrêt le plus proche de sa destination. Les personnes à mobilité réduite sont prises en charge en porte à porte directement. Les déplacements se font uniquement sur l'ensemble des 10 communes de la CC Pays du Mont-Blanc : Combloux, Cordon, Demi-Quartier, Domancy, Les Contamines Montjoie, Megève, Passy, Praz-sur-Arly, Saint-Gervais-les-Bains, Sallanches.

Le FACILIBUS circule toute l'année, du lundi au samedi, de 9h à 12h45 et de 13h45 à 18h30. Appelez le 0 800 2013 74

Le Marché hebdomadaire

Vendredi matin sur le parking de l'autogare et dans les rues du village.

Les 3 & 15 novembre au matin.



Stationnez malin

Guide du stationnement "Hiver 2013/14" : disponible sur le site internet, en Mairie ou sur demande auprès de

Megève Parking - 2023, route nationale - BP 23 - 74120 Megève
Tél. + 33 (0)4 50 21 26 05 / Renseignements au + 33 (0)4 50 21 18 30

Les ventes en ligne sont accessibles depuis cet automne sur www.megeve-parking.fr



Accès WiFi gratuit

Mairie, Médiathèque

Gare routière, Palais des

Sports, Megève Tourisme, Place de la Mairie, Gare d'arrivée téléphérique Rochebrune, Parking Palais des Sports, Chalet de la Plaine, Patinoire centrale, Altiport, Tour Magdelain, Bureaux de l'innovation/coworking, Musée de Megève, Musée de l'Hermitage & Fondation Morand Allard.

Retirez votre code d'accès à l'accueil de la médiathèque ou de Megève Tourisme ou par SMS gratuit en vous connectant directement au wifi.

Les Défibrillateurs automatisés externes

- Autogare (côté bus)

- Parking Casino (entrée abonnés)

- Parking Megève Tourisme (côté caisse)

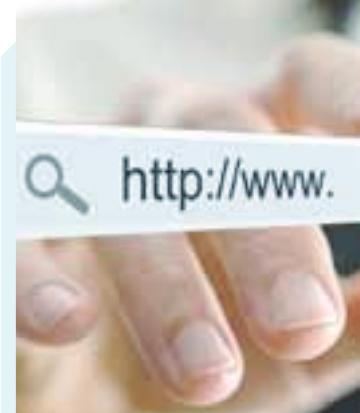
- Foyer de ski de fond à la Livraz

- Vestiaire du terrain de football

- Mairie de Megève, place de l'Église

Vous pouvez participer à des formations aux gestes de secourisme.

Renseignements auprès de la Mairie



Maintenant en ligne

“NOUVEAUX ARRIVANTS” Retrouvez sur le site megeve.fr, dans l'onglet Mairie, un formulaire en ligne destiné aux nouveaux arrivants dans la Commune. Que vous soyez résidents permanents, saisonniers ou résidents secondaires, ce formulaire permettra de vous envoyer toutes les informations concernant la Commune ainsi que le Bulletin Municipal.

Il vous faudra communiquer :

Nom & Prénom / E-mail / Adresse sur Megève / Autre adresse

Et les informations que vous souhaitez recevoir. Connectez-vous sur :

<http://www.megève.fr/index.php/mairie/nouveaux-arrivants>

L'Etat-Civil...

Les NAISSANCES

Le 19 août 2013 à Sallanches,
Maylie PERRIN

Le 23 août 2013 à Sallanches,
Charly GALAVIELLE

Le 3 septembre 2013 à Sallanches,
Clémence LIEURY

Le 4 septembre 2013 à Sallanches,
Louis FORCHERON

Les MARIAGES

Le 3 août 2013,
Rodrigue TOSSAVI
& **Olivia MORAND**

Le 23 août 2013,
Antoine THIBAUD
& **Lauren BONNET**

Le 7 septembre 2013,
Florent NOURISSAT
& **Marion BLANCHET**

Le 12 septembre 2013,
Guillaume de TORQUAT
de la COULERIE
& **Stéphanie KRETZ**

Le 14 septembre 2013,
Vincent TYTGAT
& **Magaly APERTET**

Le 14 septembre 2013,
Jean-Luc DOISY
& **Françoise CHABIRAND**

Le 21 septembre 2013,
Aurélien STEKELOROM
& **Charlotte JUDD**

Le 21 septembre 2013,
Raymond HAAGEN
& **Elsa CAILLAUD**

Le 28 septembre 2013,
Pierre CAUDUCHON
& **Margaux PINTON**

Les DÉCÈS

Le 4 août 2013 à Megève,
Emilia CERIOLI

Le 6 août 2013 à Megève,
Madeleine MICHAELF-ROCHE

Le 8 août 2013 à Sallanches,
René SULPICE

Le 24 août 2013 aux Contamines-sur-Arve,
Jean-Louis ABADIE

Le 26 août 2013 à Megève,
Georges LAPETRUSA

Le 1^{er} septembre 2013 à Sallanches,
Jeanine DELACQUIS

Le 19 septembre 2013 à Megève,
Maria-Hélène MOLLARD

Le 19 septembre 2013 à Sallanches,
Rosette SCUOTTO

Le 20 septembre 2013 à Passy,
Cécile QUENUM

Le 27 septembre 2013 à Megève,
Pierre SOCQUET-JUGLARD

Le 28 septembre 2013 à Draguignan,
Christiane PIONCHON

La Vie de la Commune

La redevance TV

Des agents commissionnés et asservis de la trésorerie générale, chargés du contrôle de la contribution à l'audiovisuel public, procéderont dans les semaines à venir à une opération de contrôle portant sur la détenzione d'appareils récepteurs de télévision auprès des habitants de la Commune.

Médiathèque : hommage à Cécile Quénun

Cécile Quénun, agent de la médiathèque depuis plus de 10 ans est décédée vendredi 20 septembre 2013 des suites d'une longue maladie. Cécile, originaire du Bénin, était surtout une grande amoureuse de Megève.

Elle participait activement à la vie locale et son sourire, sa gentillesse et sa volonté pour se battre contre la maladie, resteront gravés dans les mémoires.

Le Maire, le Conseil municipal, la Direction Générale des Services et l'ensemble des agents de la Commune adressent toutes leurs plus sincères pensées à son fils, Ange, ainsi qu'à toute la famille Dal Zotto qui a su lui rendre cette générosité qu'elle savait si bien donner.

Les 80 ans du téléphérique (1933 - 2013) de Rochebrune

En cette fin d'année 2013 Megève fêtera avec fierté les 80 ans du téléphérique de Rochebrune en collaboration avec la SEM des Remontées Mécaniques de Megève. Ce sera également l'occasion d'inaugurer les nouvelles bennes du Rocharbois et le nouveau système d'enneigement du Mont d'Arbois.

L'occasion de revenir sur ce premier téléphérique de transport de touristes-skieurs de France.

C'est Charles Viard, forestier, qui sera le pionnier de ce nouveau moyen de monter rapidement les skieurs. Alors que ses câbles installés sur le massif de Rochebrune pour descendre les billons de bois de la forêt remontent à vide, les skieurs eux peinent pour grimper les pentes et les redescendre aussi vite. L'idée est là.

C'est en 1932 qu'il obtient de la Mairie la concession du téléphérique et **en décembre 1933 que la 1^{ère} benne est en mise service**.

22 personnes par benne, 130 personnes à l'heure pour un dénivelé de 602 mètres ! Le téléphérique de Rochebrune devient le symbole phare des sports d'hiver.

Source : "en Coutère", revue du club histoire et traditions locales, MJC Saint-Gervais - 1998

Grandir à Megève

La rentrée scolaire 2013 fut l'occasion de remettre le désormais traditionnel sac de rentrée scolaire aux enfants de petite section de maternelle. Un petit doudou couverture, des crayons de couleur et le guide *Grandir à Megève* ont été offerts par la Commune pour marquer cette première journée d'école !



Publication

Crédits photos...

Directeur de publication : Sylviane Grosset Janin

Rédacteur en chef : Sophie Muffat-Méridol

Rédacteurs : Sophie Muffat-Méridol et Elyse Rey.

Réalisation : Agence **Kractères**

Crédits photos : Commune de Megève, Megève Tourisme, DDD, Nicolas Joly, Simon Garnier, Fotolia, Adrien Vietez & X.

Impression : Imprimerie Esope.



Un autre regard sur les Chats

La récente campagne de capture de chats dans le secteur du bâtiment le FOGAL a ému quelques administrés de Megève ainsi que la SPA, soucieux de l'avenir de ces chats dont le destin est souvent tragique. La municipalité, attentive au devenir de ces chats, et consciente de la nécessité de protéger les animaux sur son territoire, a travaillé en concert avec Madame Bénédicte Pelletier, bénévole de la SPA pour mener à bien cette campagne de capture.

Ainsi 2 adultes et 3 chatons sans propriétaires connus ont été capturés. Aucun de ces chats n'a été déposé au chenil de l'Arpennaz, ni euthanasiés. Ces chats ont été stérilisés et cherchent un nouveau foyer. Les 2 adultes, difficilement socialisables, seraient idéals pour une exploitation agricole, et les chatons pourraient être accueillis au sein d'une famille.

Pour les adopter contactez Bénédicte Pelletier au 06 60 16 33 48 (adoption gratuite contre très bons soins).

« De nombreux amoureux des chats, œuvrent souvent dans la discrétion pour ne pas se voir attribuer la responsabilité de leur surpopulation tout en apportant un peu de bien être dans la vie de ces animaux errants. A cet effet nous allons créer dans la Commune une association qui aura pour mission d'éviter cette fin misérable des chats libres, d'éviter les nouvelles nuisances en stérilisant le plus grand nombre possible et en capturant les chatons pour les socialiser et leur trouver un foyer. »

Antoine Escriba

Concours Fleurissement 2013

CHALETS AVEC JARDIN : 46 participants

1. PERINET Marie-Thérèse

2. PRETOT Georges

3. GROGNIEUX Danielle

Hors concours : PRUNET François et NORDMANN Isabelle

FERMES EN ACTIVITÉ ET MAISONS TRADITIONNELLES : 11 participants

1. GAIDDON PAWLICKI Sylviane

2. PERINET Yvonne

3. PERINET Noël et Bernadette

Hors concours : SEIGNEUR Alain et ARVIN-BEROD Katia

HOTELS : 11 participants

1. LE GAI SOLEIL

2. LES CIMES

3. LE CHALET DU MONT D'ARBOIS

Hors concours : LES FERMES DE MARIE



RESTAURANTS : 5 participants

1. LA PATISSERIE AU PERE SOTIEU

2. LE FLOCON VILLAGE

3. LA PETITE CREPERIE

Hors concours : LE VIEUX MEGEVE

FENÊTRES ET BALCONS : 22 participants

1. DAVID Réola

2. ANDRIEU/SADLER Micheline

3. GRELAT Jean-Claude

Hors concours : EL MOUDANE Myriem et ALLARD Alice

agenda de megève

l'Heure du conte

[tous les mercredis à 10h30]
à l'espace Jeunesse

BÉBÉS LECTEURS : 9 novembre
& 7 décembre à 10h30

Conseil municipal

[21 octobre, 25 novembre
& 16 décembre à 19h30]

Animation théâtrale
megevannne : Que la noce
commence Palais des Sports
[les 15 & 16 novembre à 20h30
et le 17 novembre à 17h30]

Don du sang [18 novembre]

Repas des aînés
[24 novembre à 12h] Salle des Congrès

Concert : les Voix de
l'Orchestre d'Harmonie
de Megève (horaire à confirmer)
[1^{er} décembre à 20h]

Concert : L'Orchestre
d'Harmonie de Megève
Entrée libre au profit des Restos du Coeur
[14 décembre à 21h]

Le Noël des Enfants
des "Restos du Cœur"
[14 décembre de 11h à 20h]

Gérald Dahan
Salle des Congrès [19 décembre à 20h30]

Exposition :
La Neige & l'Architecte
[du 17 décembre au 29 mars]

Les Après-midi Bleus
[16 décembre à 14h30] Salle des Congrès

Le Père Noël
rentre chez Lui
[25 décembre à 17h30]



Les Petits Princes de l'Automne

[du 19 octobre au 3 novembre]



Hockey sur Glace : 10ème Trophée des jeunes talents Grosset-Janin 2013

[du 31 octobre au 2 novembre de 8h30 à 17h.
À la patinoire du Palais des Sports (gratuit)]



Journées commerciales d'automne

[du 1^{er} au 3 novembre à 9h]



Illumination du Sapin



1^{ère} Leuquée [15 décembre]



Exposition : Tout un poème

[du 19 octobre au 3 novembre]

Ouvert tous les jours sauf les lundis, dimanches
(heure d'ouverture de la Médiathèque)



Spectacle : Le Sang d'un Poète Hommage à Jean Cocteau 1963 - 2013



Anniversaire de l'armistice

[11 novembre à 11h30]



80 ans du Téléphérique de Rochebrune [14 décembre]



Exposition : Les Sports d'Hiver à Megève

[du 20 décembre au 21 avril]

OCTOBRE / NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2013